

9. Il faut mettre en place des systèmes pour assurer une communication opportune ainsi que l'accessibilité de l'information, des conclusions et des résultats.

10. Le gouvernement doit être conscient des répercussions sur le plan des ressources des ONG d'un engagement soutenu en matière de politiques et il doit agir en conséquence.

11. Les processus d'élaboration des politiques doivent faire entrer en ligne de compte la dynamique interministérielle.

Aide-mémoire pour la préparation au dialogue des ONG

Pour se préparer à participer à un dialogue sur les politiques, les ONG doivent :

- i) évaluer objectivement les mesures proposées par le gouvernement;
- ii) déterminer dès le départ leur niveau d'investissement dans le processus (il faut parfois refuser de participer plutôt que de le faire à demi et bien faire comprendre l'importance de l'investissement requis si l'on accepte des invitations à participer au dialogue);
- iii) parfaire leurs habiletés à présenter des énoncés de politique en donnant des exemples à un microniveau pour souligner les répercussions des macropolitiques (p. ex., démontrer les répercussions au niveau communautaire);
- iv) comprendre le contexte dans lequel les énoncés de politique seront mis en application (de façon à ce que les énoncés traduisent concrètement des suggestions réalisables de mesures à prendre étape par étape pour réaliser des progrès graduels);
- v) reconnaître que le dialogue sur les politiques constitue une démarche à haute intensité de main-d'oeuvre (c.-à-d., coûteuses) pour les deux parties qu'il ne faut entreprendre que si l'une et l'autre sont fermement déterminées à aller de l'avant. (Si un sujet intéresse les ONG mais non le gouvernement, ces dernières doivent envisager d'autres stratégies pour créer un milieu plus propice au dialogue sur les politiques.)

Conclusions